



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Strasbourg, le 20 mars 2020

Mesdames les directrices d'école,
Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,

L'épidémie de coronavirus (COVID-19) frappe tout particulièrement notre région, notamment depuis le passage au stade 2 qui correspond au jour de retour des congés d'hiver.

Son ampleur et sa rapidité de propagation ont conduit le gouvernement à imposer dès le lundi 9 mars la fermeture des écoles et établissements scolaires du Haut-Rhin. Une semaine plus tard, le lundi 16 mars, toutes les écoles et établissements scolaires étaient fermées sur l'ensemble de notre territoire national. Lundi 16 mars, le Président de la République ordonnait le confinement pour l'ensemble de la population.

Depuis le lundi 2 mars, je vous sais particulièrement réactifs dans l'application de consignes très évolutives pour faire face à la propagation du virus. Vous avez fait preuve d'une très grande capacité d'adaptation pour mettre en place les recommandations sanitaires, pour les faire respecter et pour les inculquer aux enfants, et notamment les plus jeunes.

De la même façon, la nécessité d'installer une continuité pédagogique vous a conduit à proposer, en lien avec vos inspecteurs et équipes de circonscription, des séquences d'entraînement, de réinvestissements et d'apprentissage dans des conditions inédites, à distance, en lien avec des ressources et outils parfois totalement nouveaux. Vous l'avez fait avec une remarquable conscience professionnelle et je vous en remercie.

Aujourd'hui, le développement de l'épidémie et le passage au confinement général inscrivent la question de la continuité pédagogique dans un nouveau cadre. En effet, des familles sont désormais amenées à « cohabiter » durant de longues semaines, dans des conditions inhabituelles, dans tous les cas inconfortables, et parfois très difficiles. Les parents doivent concilier suivi du travail scolaire de leurs enfants, leur télétravail et tâches quotidiennes.

Aussi convient-il de conjuguer continuité pédagogique et attention portée à la vie familiale.

A la recherche d'équilibres

Il est entendu que la *régularité* des apprentissages comme celle de la réactivation des acquis est indispensable pour entretenir le lien avec le monde scolaire. Cette régularité appelle une répartition *équilibrée* des activités, en lien avec l'âge et les rythmes des enfants, et sur la semaine « travaillée ». En effet, le travail scolaire et les contraintes qu'il impose à l'enfant mais aussi à sa famille, dans un espace plus contraint, souvent dans un climat d'inquiétude, ne peut s'envisager aujourd'hui sans ce

souci de préserver l'équilibre familial. Aussi vous revient-il de guider l'élève dans ses apprentissages, de réguler la quantité proposée, la diversité des activités et des supports, ainsi que le degré de difficulté, de veiller à réactiver sans cesse pour lutter contre l'oubli, et d'accepter aussi que ces circonstances inédites ne vous permettent pas de conduire la totalité des enseignements scolaires initialement programmés. Dans ce contexte, la priorité doit être portée sur la maîtrise des fondamentaux.

De la bienveillance avant tout

Nous traversons une situation sanitaire qui peut être source de grandes inquiétudes pour les adultes comme pour les enfants. Notre action quotidienne ne peut faire abstraction de ce contexte qui nous touche tous, à quelque niveau que ce soit. Je vous invite à faire preuve de la plus grande bienveillance à l'égard des élèves qui nous sont confiés, notamment ceux relevant des milieux les plus modestes. Il nous revient en tant qu'adultes et éducateurs de rassurer et de préserver un lien régulier (l'idéal étant le contact hebdomadaire) avec chacun d'entre eux, coûte que coûte, pour prodiguer conseils et encouragements. Cette nécessaire bienveillance nous contraint à n'oublier personne en cours de route.

Et de la solidarité aussi

Un grand nombre d'entre vous s'est porté volontaire pour accueillir des enfants de personnels soignants durant toute la semaine et/ou le week-end. Soyez-en chaleureusement remerciés : cette solidarité interinstitutionnelle permet aux personnels soignants de maintenir leur présence dans les structures de soin où ils exercent. Quant à la solidarité entre enseignants, elle doit, plus que jamais, se concrétiser par une mutualisation des compétences et un partage des ressources et des pratiques. Au sein de chaque équipe, de chaque collectif de travail, tout professeur devrait pouvoir proposer son aide à un collègue ou la solliciter auprès d'autres.

Mesdames les directrices et mesdames les enseignantes, messieurs les directeurs et messieurs les enseignants, je salue votre action quotidienne et je mesure votre volonté d'exercer vos missions avec un grand sens des responsabilités. Je souhaite vous exprimer toute ma gratitude pour ce que vous avez déjà réalisé. Je vous adresse aujourd'hui tous mes encouragements pour que, ensemble, en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale et les équipes de circonscription, vous poursuiviez l'action pédagogique que vous avez été amenés à construire depuis une à deux semaines : à savoir une action de qualité, régulière et intégrant une complexité liée au confinement de vous-même et de vos élèves. Je suis consciente que vous-mêmes avez à mener de pair continuité pédagogique au bénéfice de vos élèves et, pour la plupart d'entre vous, suivi scolaire de vos propres enfants. Cela peut s'avérer difficile, mais les familles, et particulièrement les plus démunies face à la situation, ont un grand besoin d'école pour leurs enfants et elles comptent sur nous tous.

Enfin, je souhaite que vous-mêmes, ainsi que ceux qui vous sont proches, restiez en bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches : limitez vos déplacements, évitez les contacts mais gardez le lien.

Avec toute ma confiance et ma considération, *et mon soutien,*

Elisabeth LAPORTE
Rectrice d'académie

Laporte

CPI à mesdames les directrices académiques des services de l'éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, à mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale